

# APPEL A PROJET

## CREATION D'UNE NOUVELLE BOITE A LETTRES ARTHUR RIMBAUD

### LE CONTEXTE :

Arthur Rimbaud (1854-1891) est inhumé au cimetière de l'avenue Charles Boutet à Charleville-Mézières. Depuis plusieurs décennies, des lettres sont régulièrement adressées au poète décédé.

En 2005, une boîte à lettres, créée par l'artiste Laurent Pierson, a été installée à l'entrée du cimetière afin de recueillir les missives.

En 2018, dans le cadre de la Biennale de poésie des Ailleurs, un film réalisé par Raphaël Audaire et Nathalie Diot, « Post restante – à travers l'amour de Rimbaud, a été consacré aux courriers adressés à Arthur Rimbaud, suivi de l'édition d'un ouvrage *Rimbaud, poste restante* présentant une partie de ces courriers.

En janvier 2023, la boîte à lettres existante a été endommagée par une tempête.

### OBJET DE L'APPEL A PROJET :

*Le présent appel à projet a pour objet le remplacement de la boîte aux lettres endommagée par une boîte à lettres pérenne. Il est ouvert à tous y compris aux établissements scolaires. La Ville de Charleville-Mézières y consacre un budget de 4 000 € incluant la conception et la fabrication. La nouvelle boîte à lettres doit être livrée prête à être installée avec son support.*

### DESCRIPTION DU PROJET :

La nouvelle boîte à lettres doit être une création originale.

Elle reçoit du courrier adressé par la poste et délivré par le facteur aussi bien que des lettres déposées directement par les personnes se rendant sur la tombe du poète. Elle doit protéger le courrier des intempéries et respecter les normes de la poste.

Pour qu'une boîte aux lettres soit « normalisée », elle doit respecter certaines dimensions :

- au moins 26 cm x 26 cm x 34 cm pour la boîte aux lettres en elle-même ;
- 23,5 cm x 2,4 cm pour la fente d'introduction (taille standard pour les boîtes françaises) ;
- 1 cm x 2,4 cm minimum pour le porte-nom.

Il existe également une réglementation pour l'implantation. Elle doit être installée à 1,5 maximum de hauteur au sol.

Elle est installée en extérieur à l'entrée du cimetière. Il convient de prendre en compte le contexte paysager du cimetière et la proximité de la sépulture du poète.



Le cimetière est situé dans le périmètre des abords de monuments historiques.

Les teintes brun, taupe, beige sont à privilégier.

L'attention se portera sur la pérennité des matériaux et leur durabilité.

---

## EXECUTION DU PROJET

Les modalités d'exécution du projet seront précisées dans une convention entre la Ville et le candidat retenu.

Il sera à la charge du candidat sélectionné de fournir à la Ville les éléments permettant de déposer au service d'urbanisme de la Ville de Charleville-Mézières, le dossier de demande de déclaration préalable de travaux.

Le candidat retenu sera informé en juin 2024.

Les pièces pour la déclaration préalable de travaux devront être fournies pour le 1<sup>er</sup> juillet 2024

La boîte à lettres devra être implantée pour le 15 octobre 2024 maximum.

---

## DROITS

La nouvelle boîte à lettres sera libre de droits pour toute utilisation par la Ville.

---

## CHOIX DU PROJET

Un jury composé de :

- M. le Maire de Charleville-Mézières
- Mme la Maire-adjointe à la culture et aux relations internationales
- Mme l'Architecte des bâtiments de France
- Mme la Directrice des musées
- M. le Chef de projet Ville d'art et d'histoire
- M. le Président de l'association internationale des amis d'Arthur Rimbaud ou son représentant
- M. le Président de l'association « poésie is not dead » ou son représentant

examinera les différents projets et proposera un classement à M. le Maire de Charleville-Mézières qui procédera au choix définitif.

---

### CRITERES D'EVALUATION

Le projet proposé sera évalué selon les critères suivants :

- la capacité à considérer le site environnant et le contexte d'un haut lieu rimbaldien dans la proposition artistique ;
- la pérennité et la durabilité des matériaux ;
- la qualité et l'originalité de la proposition artistique ;
- les garanties apportées sur la capacité à réaliser son projet dans les délais annoncés et sans surcoût

Des modifications du projet à la marge pourront ensuite être menées avec les artistes sélectionnés afin que le projet respecte les préconisations réglementaires et corresponde à la volonté municipale.

---

### CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprendra :

- Une note d'intention artistique ;
- Un descriptif précis du projet y compris les matériaux utilisés ;
- Une vue de face, de dos et une de profil ;
- Un visuel présentant la boîte à lettres dans son contexte paysager ;
- Un plan d'implantation ;
- Une note technique décrivant les besoins techniques pour l'implantation ;
- Les délais et planning de fabrication ;
- Un devis détaillé inférieur ou égal à 4 000 €.

---

### DATE LIMITE DU DEPOT DU PROJET

La date limite du dépôt des candidatures est fixée au 31 mai 2024.

Le dossier de candidature complet doit être déposé à l'adresse suivante :

Ville de Charleville-Mézières  
Service musées et archives municipales  
BOITE A LETTRES ARTHUR RIMBAUD  
Mairie, place du Théâtre  
CS 40490  
08109 Charleville-Mézières Cedex

ou par mail à l'adresse suivante : [musees@mairie-charlevillemezieres.fr](mailto:musees@mairie-charlevillemezieres.fr)

Les éventuelles questions des candidats devront également être posées sur cette adresse mail.